Régionale Île-de-France de l'APMEP
26 Rue Duméril, 75013 Paris

PROCES-VERBAL

Les membres de l'association Régionale Île-de-France de l'APMEP, se sont réunis en assemblée générale annuelle le 24 septembre 2022.
19 personnes (15 présents et 4 procurations) membres de l'association à jour de leur cotisation ont participé aux différents votes.

Après rappel de l'ordre du jour par la présidente et présentation des différents rapports, les projets pour l'année en cours sont abordés :

- Le concours APMEP-IREM « Des jeux à la carte »
- La proposition de nouveaux statuts

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction de la présidente :

- Première décision : l'assemblée approuve le rapport d'activités présenté.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième décision : l'assemblée approuve le rapport financier établi par la trésorière de l'association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Troisième décision : l'assemblée approuve les nouveaux statuts joints à ce procès-verbal.
Cette résolution est adoptée (13 POUR et 1 ABSTENTION).

- Quatrième décision : l'assemblée approuve la composition du comité de l'association pour l'année scolaire 2022-2023.
Membres du comité :

- Marouane Anouih
- Alain Bougeard
- Amadou Diallo
- Stéphanie Doret
- Kristel Gabarra-Lazorthe
- Mélusine Kummer
- Françoise Magna
- Jean-Christophe Masseron
- Pierre Pinta
- Sébastien Planchenault
- Germain Roussas
- Francis Slawny
- Sophie Suchard
- Michel Suquet
- Christine Zelty

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h10.
Le présent procès-verbal a été dressé et signé par la présidente nommée pour cette séance.

Fait à Paris, le 24 septembre 2022

Stéphanie Doret

Présidente de la Régionale Île-de-France de l'APMEP

Françoise Magna

Trésorière de la Régionale Île-de-France de l'APMEP